



VACCILUX



Vaccination province de
Luxembourg Automne 2022



Ordre du jour

1. Campagne de vaccination automnale : modalités pratiques, types de vaccins...
2. Variole du singe : procédure...
3. Communications :
 - * MG Lux
 - * Projet Fondation Roi Baudouin
 - * Vivalia



1/ Vaccination dans les centres

● VACCINATION COVID

01/09 ou 02/09 :

Autorisations EMA +
1ers envois de courriers
+ lancement campagne
communication

Livraisons vers fédéral:

05/09 : Moderna
07/09 : Pfizer

Livraisons vers les CV :
vendredi 09/09

Lundi 12/09 :

Démarrage campagne
automne dans les 22 CV

Webinaire le 02/09
organisé par l'AVIQ
pour MG

1/ Vaccination dans les centres

- UNIQUEMENT SUR RDV
- INVITATIONS ENVOYÉES À PARTIR DU 01-02 SEPTEMBRE
- ACTIVATION D'UN PATIENT
- PAS DE SANS RDV DANS UN PREMIER TEMPS !



1/ Vaccination dans les centres

● PUBLIC CIBLE DANS UN 1^{ER} TEMPS :

- Les 80+ (nouveau booster – intervalle de min 3* mois)
- Les 65+
- Les immunodéprimés (4^{ème} ou 5^{ème} dose)
- MRS (nouveau booster dans toutes les MRS, intervalle min. de 3* mois)
- Le personnel de l'aide et du soin (vaccination déjà possible sur demande, booster à pd septembre – intervalle de min. 3 mois)
- Les femmes enceintes



Avant le 30/09

* Il est probable que l'EMA change pour **4 mois**

1/ Vaccination dans les centres

◆ CIBLES SECONDAIRES :

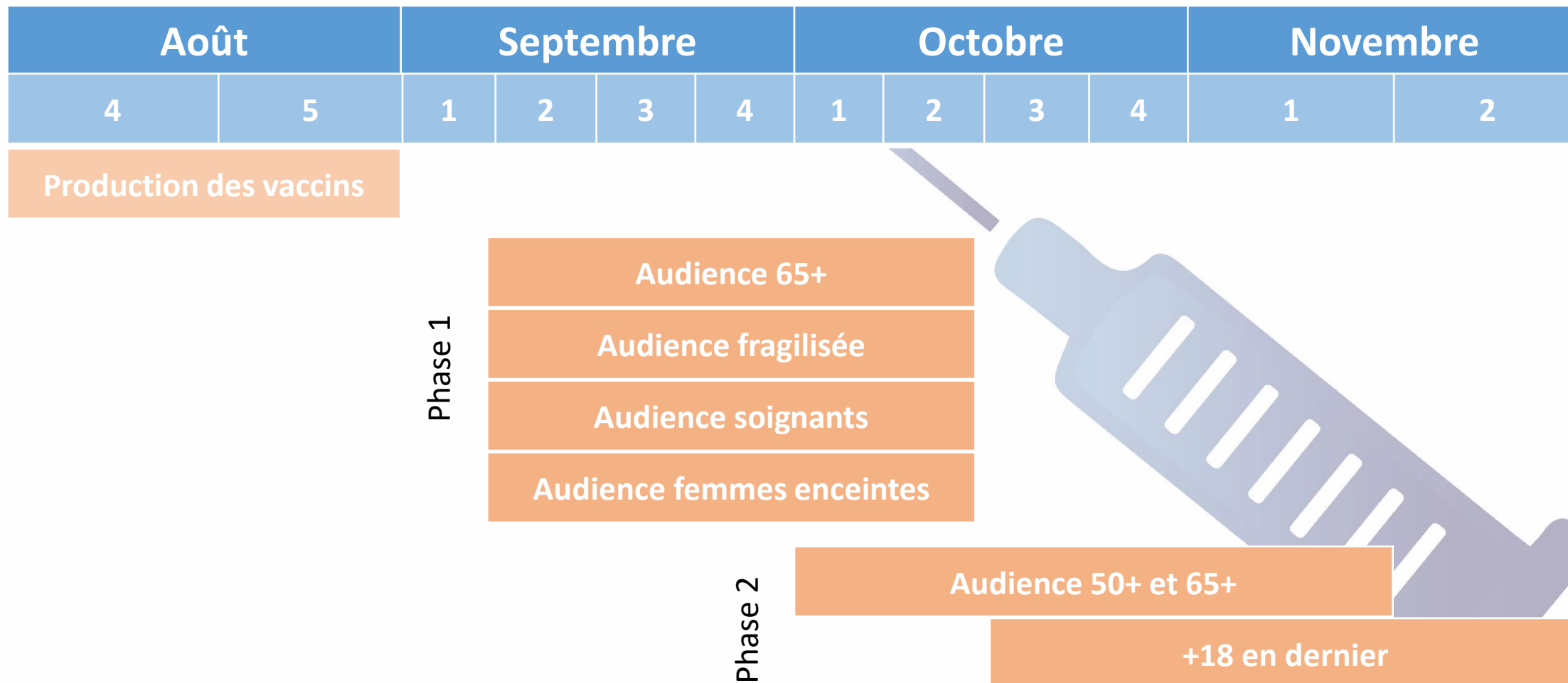
- Les 50+



Avant le 30/10

- Les 18+
- Les 6-17 ans (des données scientifiques supplémentaires sont attendues. Pour l'instant, pas de rappel prévu, sauf, pour les stagiaires des professions de santé)

1/ Vaccination dans les centres - Timeline



1/ Vaccination dans les centres - QVAX

- POSSIBILITÉ DE S'INSCRIRE SUR QVAX SANS INVITATION



1/ Vaccination dans les centres

◆ LES CENTRES SUR LA RÉGION WALLONNE

- 22 centres ouvrent le 12/09.
- Pendant 8 semaines à un régime de 6 jours à 10h maximum d'ouverture.

1/ Vaccination dans les centres

► LES CENTRES SUR LA PROVINCE DE LUXEMBOURG

• **3 centres de vaccination**

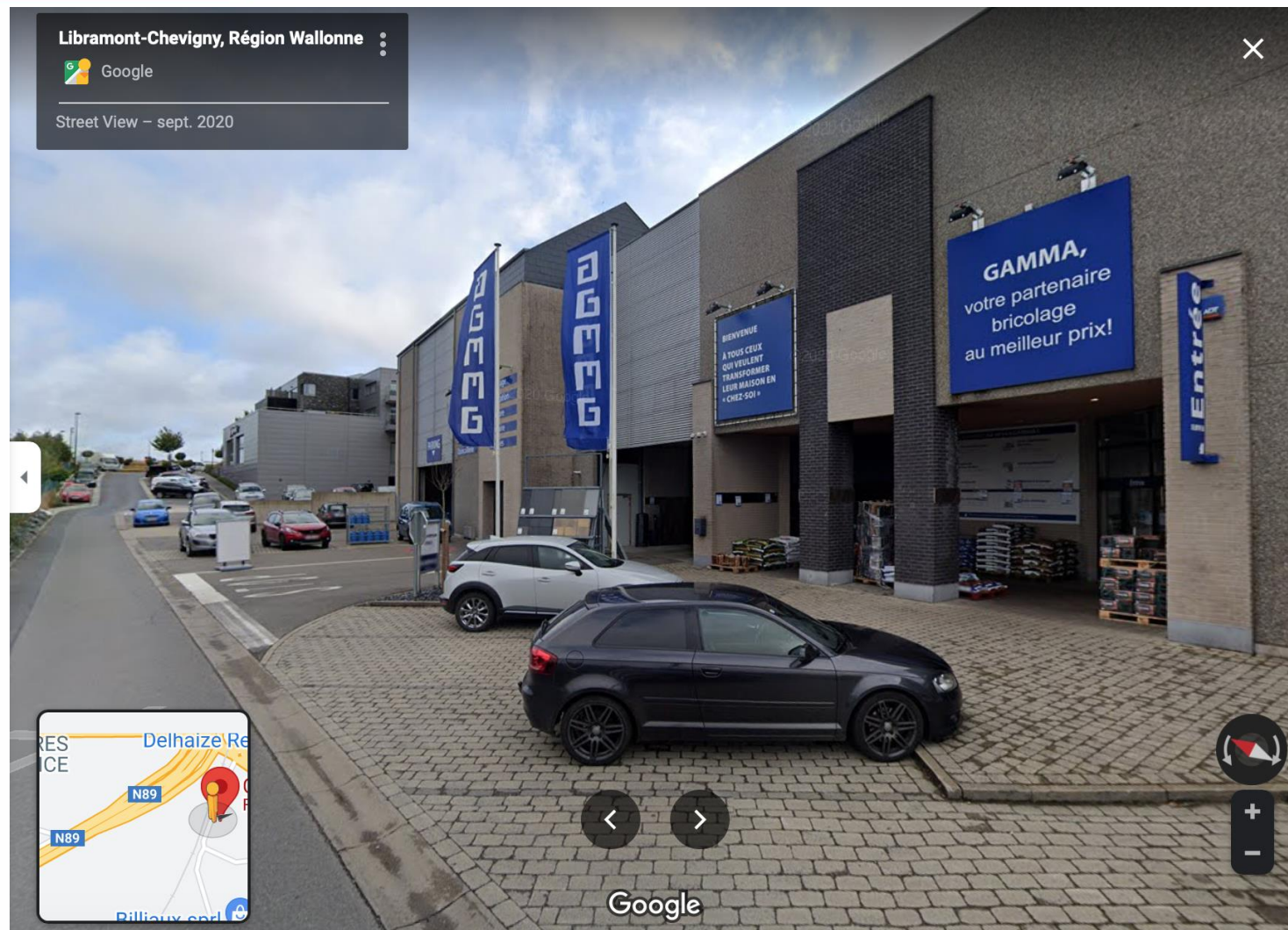
- Libramont (ancien Gamma, zone commerciale Aliénau, près du Biocap et Pizza Hut)
- Marche (ancien garage Kia, avant le WEX sur la gauche)
- Messancy (zone commerciale du Cora, ancien Baby Kid, près du Brico Planit)

• **Horaires d'ouverture :**

- Lundi au vendredi : 12h-18h
- Samedi : 8h-14h

1/ Vaccination dans les centres

LIBRAMONT



1/ Vaccination dans les centres

MARCHE



1/ Vaccination dans les centres

MESSANCY



1/ Vaccination dans les centres

LES CENTRES SUR LA PROVINCE DE LUXEMBOURG : CONTACTS

Lieu	Coordinateur/trice	Mail	DirMed responsable
Arlon	Eric Marotte	coordination.arlon@vaccilux.be	Dr Julie Engelebert
Libramont	Aurore Dunesme	coordination.libramont@vaccilux.be	Dr Carol Huberty
Marche	Gwenaëlle Gilisse	coordination.marche@vaccilux.be	Dr Christian Guyot
En appui :	Reda Berrannoun	reda@vaccilux.be	X

1/ Vaccination dans les centres – Les vaccins

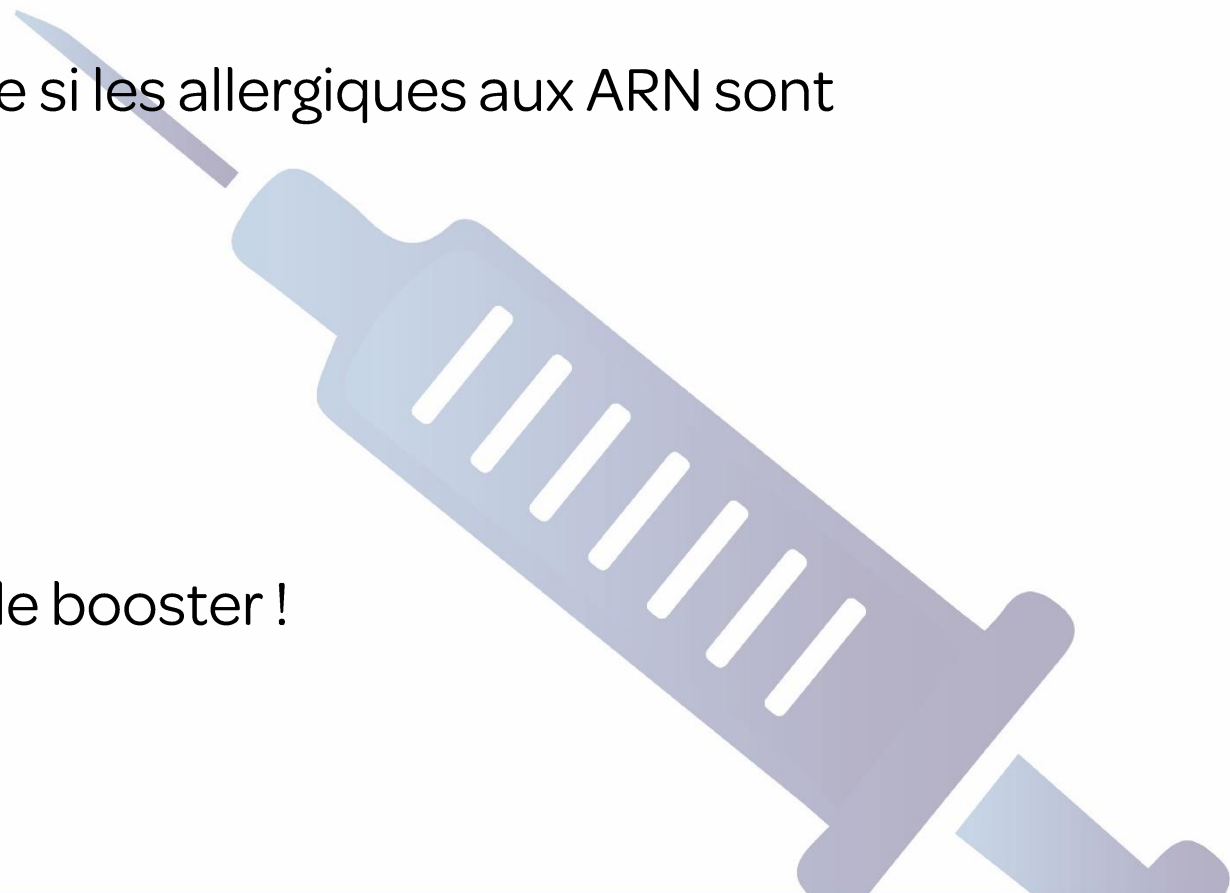
Type vaccins	Primo vacc (D1 + D2)	Booster 3	Booster 4	Booster 5
Pfizer original	X	X	X	X
Pfizer pédiatrique	X			
Moderna original	X	X	X	X
Novavax	X			
Pfizer NEW (omicron)		X	X	X
Moderna NEW (omicron)		X	X	X

Délai entre 2 doses : idéalement 6 mois (min. 3* mois dépendant avis EMA)

* Il est probable que l'EMA change pour **4 mois**

1/ Vaccination dans les centres - **Novavax**

- Chaque centre va en avoir en (très) petite quantité
- On peut proposer à la demande même si les allergiques aux ARN sont évidemment la cible principale
- **Rappel:**
 - Jamais en dessous de 18 ans !
 - Uniquement primo-vaccination, pas de booster !



2/ Vaccination dans les pharmacies sur la province

- **12 pharmacies vaccinent en officines**

- Bastogne : Be'ò Naturel
- Marche : Debor Boulevard
- Virton : Familia
- Tellin : Familia
- Tintigny : Multipharma
- Florenville : Bastogne
- Bomal : Tilmant
- Arlon : Demoulin
- Martelange : Multipharma
- Neufchâteau : Laloux Noel
- Athus : Pharmathus
- Libramont : Ducoffre Pierret



3/ Vaccination chez les MG

- **19 pharmacies en take-away**
 - Contact avec le pharmacien pour savoir les modalités d'enlèvement
- **Acte de vaccination délégué aux infirmiers**



3/ Vaccination chez les MG

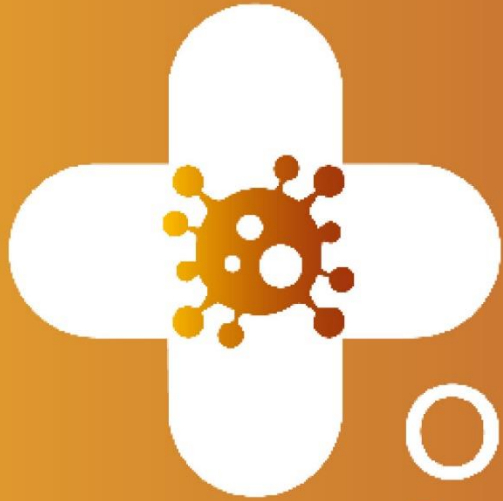
Listing pharmacies « take away »

1	Phcie de la Salm	Rue du Vieux Marché, 46	6690	VIELSAM	080/217.217	Vincent Backes*	0478/979.533	pharmacieledent@gmail.com	
2	Phcie Laloux-Noël	Av. de la Victoire, 54	6840	NEUFCHÂTEAU	061/271.520	Stéphanie Noël*	0474/869.427	stephialoux@hotmail.com	
10	Phcie Demoulin	Rue général Molitor, 18	6700	ARLON	063/224.058	Géraldine Claisse*	0479/947676	g.claisse@skynet.be	
12	Pharmathus	Rue du commerce, 19D	6791	ATHUS	063/577.803	Johanne Siva	0495/620006	pharmathus@hotmail.com	
17	Be'o Naturel Pharmacie	Rue du Sablon, 145	6600	BASTOGNE	061/211.429	Nicolas Echement*	0476895587	pharmaciebeonaturel@gmmail.com	
6	Phcie Tilmant	Rue de Fleurie, 1	6941	BOMAL	086/211.171	Raphaël Caës	0477/558.676	pharmacietilman@skynet.be	
19	Luxpharma	Rue de la gare, 1	6831	BOUILLON	061/256.934	Maureen Hermans	0474/735906	pharmacie@luxpharma.be	
14	Phcie Bastogne	Place Reine Astrid, 14	6820	FLORENVILLE	061/311.127	Fanny Bouchat	0471/937326	contact@pharmacie-bastogne.be	
18	Phcie Guiot	Rue de la gare, 3	6670	GOUVY	080/510.315	Dominique Guiot	0472/568791	pharmacie.guiot@outlook.com	
16	Phcie Gilson	rue de Liège, 3	6660	HOUFFALIZE	061/288.024	Anne Gilson	0496/153895	pharmacie.gilson@skynet.be	
15	Phcie Vermissen	Rue de Luxembourg, 45	6860	LEGLISE	063/433.577	Benoit Vermissen*	0474/944394	pharmacie.leglise@skynet.be	
16	Pierret-Ducoffre	Grand-rue 52	6800	LIBRAMONT	061/222.184	Mauxime Wautiez* et MA Ducoffre	0478/.979.533	humapharm@hotmail.com	
5	Phcie Debor Boulevard	Ch. de Liège, 10	6900	MARCHE-EN-F.	084/311.824	Frédéric Debor*	0474/474.589	frederic.debor@gmail.com	
3	Multipharma	Route de Bastogne, 22	6630	MARTELANGÉ	063/600.150	Pascale Servais	0496/413.286	servais-pascale@skynet.be	mulipharma.0154@multipharma.be
4	Phcie Vanhemmens	Grand'Place, 16	6850	PALISEUL	061/533.125	Philippe Robyn*	0497/321744	robyn.ph@hotmail.com	pharmacie.vanhemmens@gmail.com
8	Phcie Boclinville	Rue de La Roche, 7	6987	RENDEUX	084/477.525	Véronique Boclinville*	0476/361.322	vero.boclinville@gmail.com	pharma.boclinville@gmail.com
9	Phcie Familia	Rue Grande, 6	6927	TELLIN	084/366.385	Eloïse Moreau	0477/688.518	tellin@pharmacie-familia.be	
13	Phcie Multipharma	Grand'Rue, 101	6730	TINTIGNY	063/444.221	Liz Stocks	0476625987	multipharma.0753@multipharma.be	
11	Phcie Familia	Grand'Rue, 21	6760	VIRTON	063/577.803	Joël Modave*	0472/388528	j.modave@pharmacie-familia.be	
			* pharmacien expert ayant travaillé en centre de vaccination COVID						

LIENS UTILES

- **jemevaccine.be**
- **covidluxembourg.be**

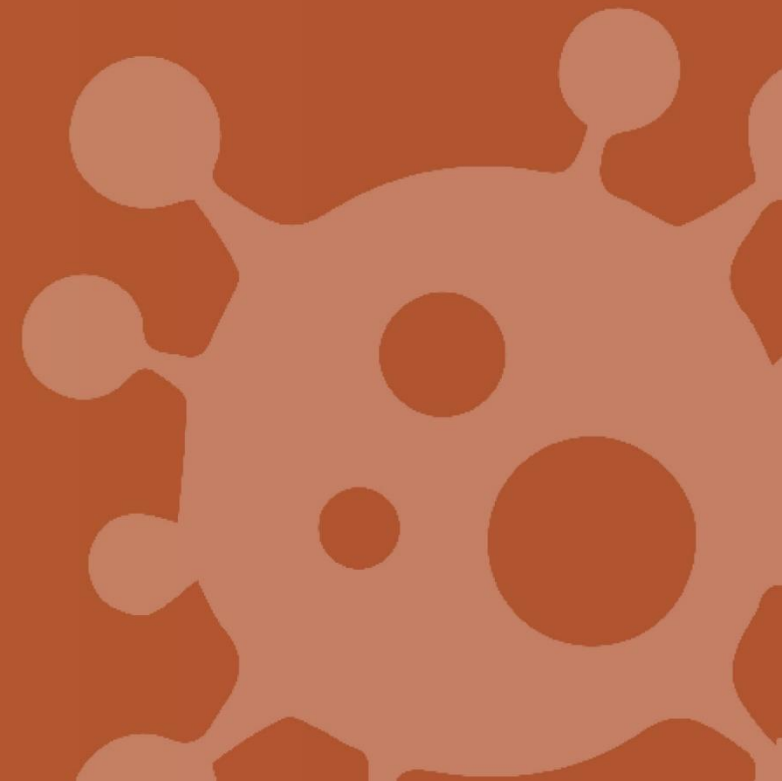




OSTALUX

Outbreak Support Team Ambulatoire
Luxembourg

31 août 2022
Réunion en ligne



Variole du singe ou monkeypox

Source:



LA VARIOLE DU SINGE (MONKEYPOX) INFORMATIONS POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Version 10 août 2022



Variole du singe ou monkeypox

- « Monkeyox virus » appartenant à la famille des orthopoxvirus (1958, premier cas humain en 1970)
- 2 variants: celui du bassin du Congo et celui de l'Afrique de l'Ouest
- 1 épidémie aux USA en 2003: 70 cas (via des chiens de prairies infectés par des rongeurs importés du Ghana)
- Puis quelques cas chez des voyageurs et seulement 2 cas secondaires (famille et soignant)
- Circule dans des mammifères: écureuils, rongeurs



Variole du singe ou monkeypox

- ◆ **Epidémie actuelle: issu du virus de l'Afrique de l'ouest, assez différent pour être considéré comme un 3^{ème} variant.**
- ◆ **Cas sporadiques suite à des voyages jusqu'en 05/2022**
- ◆ **05/2022: propagation en Europe, au départ dans les communauté HSH (Hommes ayant des contacts Sexuels avec des Hommes)**

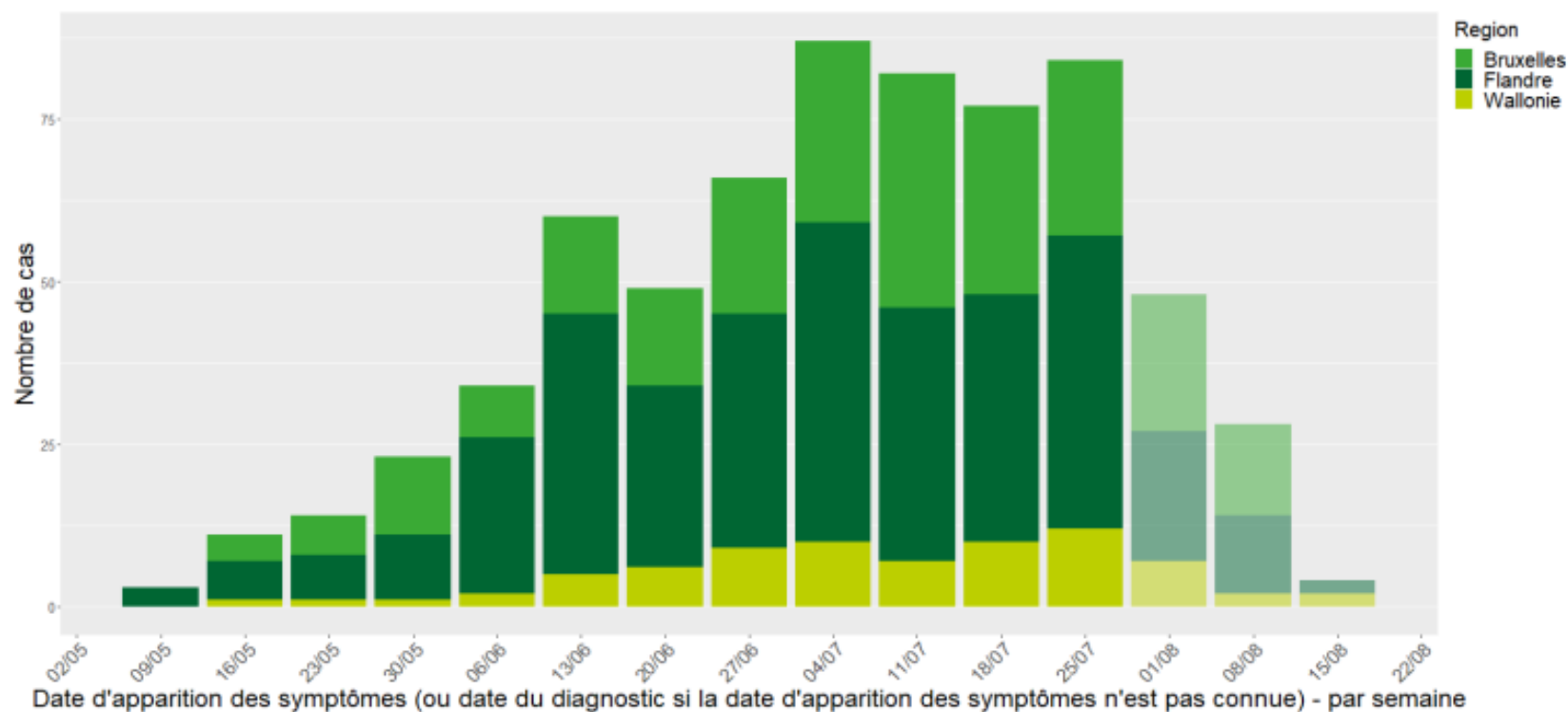
- ◆ **Extension progressive en dehors de ce premier public, à suivre.**



Variole du singe ou monkeypox

22/08/2022: 671 cas confirmés de Monkeypox en Belgique

Figure 1 : Nombre de cas par région en fonction de l'apparition des symptômes, depuis le 10 mai 2022, Belgique *



*les données des 3 dernières semaines ne sont pas encore complètes



Variole du singe ou monkeypox

► **Transmission: pas uniquement par voie sexuelle !!!**

- par contact physique direct avec des lésions cutanées ou des fluides corporels d'une personne infectée ou des vêtements, du linge ou des objets utilisés par une personne infectée,
- par gouttelettes respiratoires lors d'un contact prolongé en face-à-face.
- D'autres voies de transmission, comme la transmission de la mère à l'enfant ou l'infection nosocomiale ont aussi été décrites



Variole du singe ou monkeypox

◆ **Incubation: habituellement: 6 à 13 jours. Max: 5 à 21 jours**

Epidémie actuelle

◆ **Symptômes:**

- symptômes généraux: fièvre, malaise général, myalgies, fatigue (63%)
- Lésions cutanées (96% dont 64% région anale-génitale)
 - 1 à 3 jours après les symptômes généraux, sur le site de l'infection puis s'étend.
 - Macule ⇒ papule ⇒ vésicule ⇒ pustule ⇒ croûte qui tombe en 12 jours. ⇒ Parfois des ulcérations
 - Nombre variable ++ Pfs très prurigineuses. ↗ Pas toutes au même stade
 - Les lésions cutanées apparaissent généralement toutes au même stade, ce qui est une caractéristique de la variole et de la variole du singe, et les distingue de la varicelle.
- 33% gonflement des ganglions lymphatiques
- Rare: asymptomatique ou atypique (rectorragies douloureuses)

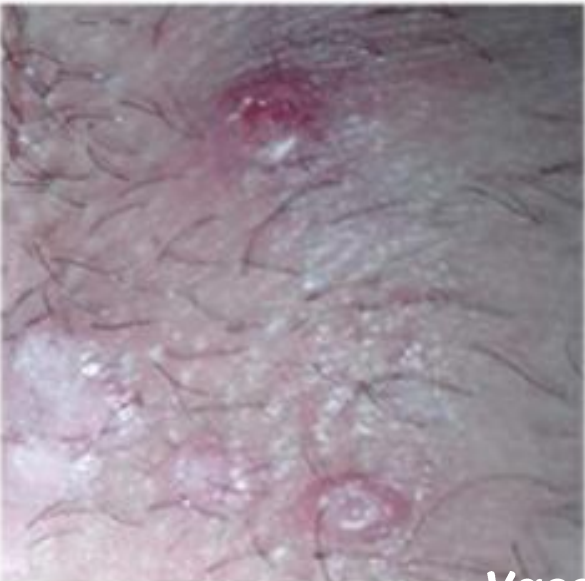


Photos de lésions de la peau

(Source : Institut de Médecine Tropicale, <https://www.itg.be/E/monkeypox>)

Var

ole du singe ou monkeypox



Variole du singe ou monkeypox

- En général: bénin, rétablissement en 2 à 4 semaines
- Exceptionnellement plus grave chez les jeunes enfants, les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées.
- Les complications dans les pays endémiques comprennent l'encéphalite, les infections bactériennes cutanées secondaires, la déshydratation, la conjonctivite, la kératite et la pneumonie.
- Contagiosité: pendant la période d'apparition des lésions cutanées... et les jours précédents via les gouttelettes
 - ⇒ Par sécurité: 2 jours avant les premiers symptômes



Variole du singe ou monkeypox

En Belgique à ce jour:

- ◆ 5% ont été hospitalisés (32 personnes) :
 - 23 en raison du traitement
 - 3 car isolement à domicile impossible
 - 5 pour une raison inconnue
- ◆ Pas de décès
- ◆ 1/3 a pu identifier un contact spécifique avec un autre cas confirmé
- ◆ 92% de transmission par voie sexuelle...



DÉFINITION DE CAS

Une distinction est faite entre un cas possible, un cas probable et une infection confirmée, sur la base des symptômes cliniques, du contexte épidémiologique et des résultats de laboratoire.

Cas confirmé

Une personne ayant une infection par le virus de la variole du singe confirmée en laboratoire par (1) un résultat positif d'une PCR spécifique du MPXV ou (2) un résultat positif à une PCR spécifique de l'orthopoxvirus, avec début des symptômes à partir du 1^{er} Mars 2022.

Cas probable

Une personne présentant une éruption inexplicée sur n'importe quelle partie du corps
ET

Un ou plus autre symptôme(s) d'infection par la variole du singe survenu(s) à partir du 1^e Mars 2022 (fièvre, maux de tête, mal de dos, fatigue, lymphadénopathie (localisée ou généralisée))

ET un des critères suivants:

- lien épidémiologique avec un cas confirmé ou probable de variole du singe dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes ;
- antécédents de voyage dans un pays endémique (Afrique occidentale ou centrale) dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes ;
- personne qui a eu des partenaires sexuels multiples ou anonymes dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes (quelle que soit son orientation sexuelle) ;
- homme ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes.

Cas possible

Une personne présentant une éruption maculopapuleuse ou vésiculopustuleuse généralisée ou localisée inexplicée à distribution centrifuge, avec des lésions présentant une croûte, une lymphadénopathie et un ou plusieurs autres symptômes compatibles avec la variole du singe OU un ou plusieurs symptômes possibles du MPX chez un contact à risque élevé ou très élevé OU un ou plusieurs symptômes possibles du MPX chez un professionnel de la santé qui a été en contact avec un cas (contact avec des lésions cutanées ou contact prolongé en face à face), indépendamment de l'utilisation d'EPI (contact à faible ou à haut risque).

Déclaratio n obligatoir e



PRISE EN CHARGE D'UN CAS (POSSIBLE)

1. Anamnèse

Si un patient répond à la définition d'un cas possible, il est important de poser les questions supplémentaires suivantes :

- date de début des symptômes (prodromes) et date de début de l'éruption ;
- activités sexuelles (multiples partenaires sexuels, HSH, ..) ;
- participation à des événements avec un grand nombre de participants ou des contacts proches ;
- voyage pendant la période d'incubation (5 à 21 jours) ;
- contact avec une personne symptomatique (cfr. définition de cas) ;
- plaintes suggestives d'IST ;
- statut VIH et prise de prophylaxie pré-exposition pour le VIH (PrEP) ;
- vaccination contre la variole.

2. Référence pour confirmation diagnostique

Pour tout cas possible de variole du singe, un prélèvement est recommandé. La préférence est donnée à un frottis des lésions cutanées. S'il n'y a pas (encore) de lésion cutanée mais qu'il y a une forte suspicion (par exemple pour un contact à haut risque), un frottis de gorge peut être effectué. D'autres types d'échantillons qui peuvent être prélevés sont un échantillon de sang total EDTA et un frottis anal ou rectal (s'il y a des lésions à cet endroit). Compte tenu du nombre croissant de cas et de l'importance de poser le diagnostic le plus rapidement possible, il n'est plus nécessaire d'adresser un patient à un hôpital tertiaire (ou universitaire) ou à un centre de référence pour les IST/VIH. Plusieurs hôpitaux peuvent prélever un échantillon (voir la liste [ici](#)), et les médecins généralistes peuvent également le faire s'ils le souhaitent.

Plus de renseignements concernant la prise d'échantillons et l'envoi aux laboratoires sont disponibles [ici](#).



3. Traitement

Le traitement de la variole du singe est principalement symptomatique et de soutien (réduction de la fièvre et du prurit), incluant la prévention et le traitement des surinfections bactériennes. Une évaluation clinique du risque d'évolution grave doit être effectuée, en raison par exemple d'une maladie sous-jacente ou d'un médicament entraînant un dysfonctionnement immunitaire, d'une infection par le VIH non traitée, etc.

Un agent antiviral connu sous le nom de Tecovirimat®, développé pour la variole, a été autorisé par l'Association médicale européenne (EMA) pour le traitement de la variole du singe en 2022, sur la base de données issues d'études animales et humaines. Il pourrait être utilisé pour le traitement de patients à risque élevé de maladie grave. Il n'est pas encore largement disponible et n'est pas encore sur le marché en Belgique. Des efforts coordonnés sont en cours au niveau européen pour rendre ce traitement disponible dans les États membres.



4. Isolement des cas

- Dans l'attente du résultat du test, les mêmes mesures s'appliquent pour un cas possible que pour un cas probable et confirmé.
- Les cas doivent être maintenus en isolement strict depuis l'apparition des symptômes jusqu'à la guérison complète des lésions cutanées (avec chute des croûtes, indiquant la fin de l'infectiosité). Cela peut durer jusqu'à 21 jours. Les mesures d'isolement et d'hygiène sont similaires à celles pour COVID-19 (voir également une [fiche d'information pour les patients](#)) :
 - Les cas doivent rester à la maison ; la sortie du domicile n'est autorisée que pour des raisons essentielles (rendez-vous médical et courses urgentes lorsque personne d'autre ne peut les assurer) et uniquement avec le port d'un masque buccal chirurgical et la couverture des lésions cutanées (par exemple, manches longues et pantalon).
 - Lorsque le patient est à la maison, il doit rester dans sa propre chambre. En dehors de sa chambre et s'il y a d'autres personnes dans la maison, il doit maintenir une distance avec les membres du foyer (>1,5 m) et si ce n'est pas possible, il doit porter un masque chirurgical.
 - Les articles ménagers tels que les vêtements, la literie, les serviettes et les ustensiles de cuisine ne doivent pas être partagés avec les autres membres du foyer.
 - Les contacts physiques doivent être strictement évités jusqu'à la guérison des lésions cutanées (chute des croûtes), y compris les activités sexuelles. Les préservatifs seuls ne peuvent pas fournir une protection complète contre la variole du singe car le contact avec les lésions cutanées joue un rôle dans la transmission.
 - Jusqu'à 12 semaines après la disparition des lésions cutanées, l'utilisation d'un préservatif est recommandé lors de toute activité sexuelle.
 - Le contact avec les animaux (et notamment les rongeurs tels que les écureuils, les souris, les rats, les hamsters, les cochons d'Inde, etc.) doit être évité.
- Pour les cas asymptomatiques avec une PCR positive, les mêmes mesures que ci-dessus s'appliquent, la durée de l'isolement étant de 21 jours, à compter du jour du prélèvement de l'échantillon/du test positif.



Variole du singe ou monkeypox

VACCINATION

Selon des études plus anciennes, on estime qu'une vaccination antérieure contre la variole confère une protection croisée jusqu'à 85 % contre la variole du singe. L'effet protecteur de cette vaccination diminue avec le temps, mais des études sérologiques indiquent que la protection peut durer plus de 20 ans. La vaccination contre la variole a officiellement été arrêtée en Belgique vers 1975. On peut donc s'attendre à un certain degré de protection dans la population des adultes de plus de 50 ans.

Il n'existe actuellement aucun vaccin sur le marché qui ait été développé spécifiquement contre le MPX. En 2013, l'Agence européenne des médicaments (EMA) a autorisé, dans des circonstances exceptionnelles, l'utilisation d'un vaccin antivariolique de troisième génération non répliquable (Imvanex® - Modified Vaccinia Ankara) contre la variole, qui peut également être utilisé (off-label) dans l'épidémie actuelle de MPX. Une vaccination post-exposition précoce (dans les quatre jours suivant l'exposition à un cas de MPX) peut prévenir la maladie, et l'administration d'un vaccin jusqu'à 14 jours peut réduire la sévérité de la maladie.



Variole du singe ou monkeypox

Vaccination:

- Imvanex au USA, Jynneos en Europe
- Voie SC, 2 doses à 28 jours d'intervalle.
- RAG: évalue les groupes prioritaires car seulement 3040 doses en Belgique (+ 30.000 en automne)
 - ✓ **Vaccination post exposition:** dans les 4 jours post exposition (voire 14 si I-)
 - ✓ **Vaccination préventive** (I- à risque de le rencontrer; travailleur du sexe masculin et trans; HSH qui sont séro+ ou sous R/ HIV ou ayant eu 2 MST en 1an; personnel de laboratoire manipulant des échantillons MPXV)
 - ✓ PAS si déjà vacciné contre la variole (sauf immunodéficience)



Variole du singe ou monkeypox

○ 12 Centres de vaccination

Province	Hôpital	Médecin responsable	Téléphone
Bruxelles	CHU Saint-Pierre	Dr. Charlotte Martin Dr. Agnès Libois	02/535 31 77
Bruxelles	Saint Luc	Prof. Leïla Belkhir	02/764 70 87
Bruxelles	Erasme	Prof. Jean Christophe Goffard	02/555 74 84
Bruxelles	UZ Brussel	Prof. Sabine Allard	02/477 86 86
Hainaut	CHU Charleroi	Dr. Rémy Demeester	071/92 22 58 071/92 23 07
Liège	CHU Liège	Prof. Michel Moutschen	04/270 31 90
Namur	CHU Mont-Godinne	Dr. Nathalie Ausselet Prof. Bénédicte Delaere	Lundi-vendredi 8- 17h 081/42 28 61 Week-end 8-17h 081/42 31 01





MGLUX

Association des Médecins Généralistes
de la province de Luxembourg

ETAT D'AVANCEMENT DE LA FUSION DES CERCLES



LES ÉTAPES À VENIR

➤ MG Lux : cercle de la province pour le 1^{er} janvier 2023

➤ Fait :

➤ Validation par les 3 AG du projet de fusion

➤ Dépôt de la demande à l'AVIQ

➤ Reste à faire :

➤ Valider le nouveau ROI du cercle MG Lux (AG en octobre)

➤ Mise sur plan des comités de zone de garde

➤ Election par les zones de garde des représentants pour le CA de MG Lux puis AG pour les élire

➤ De nombreux défis = **renouveler et étoffer les équipes**

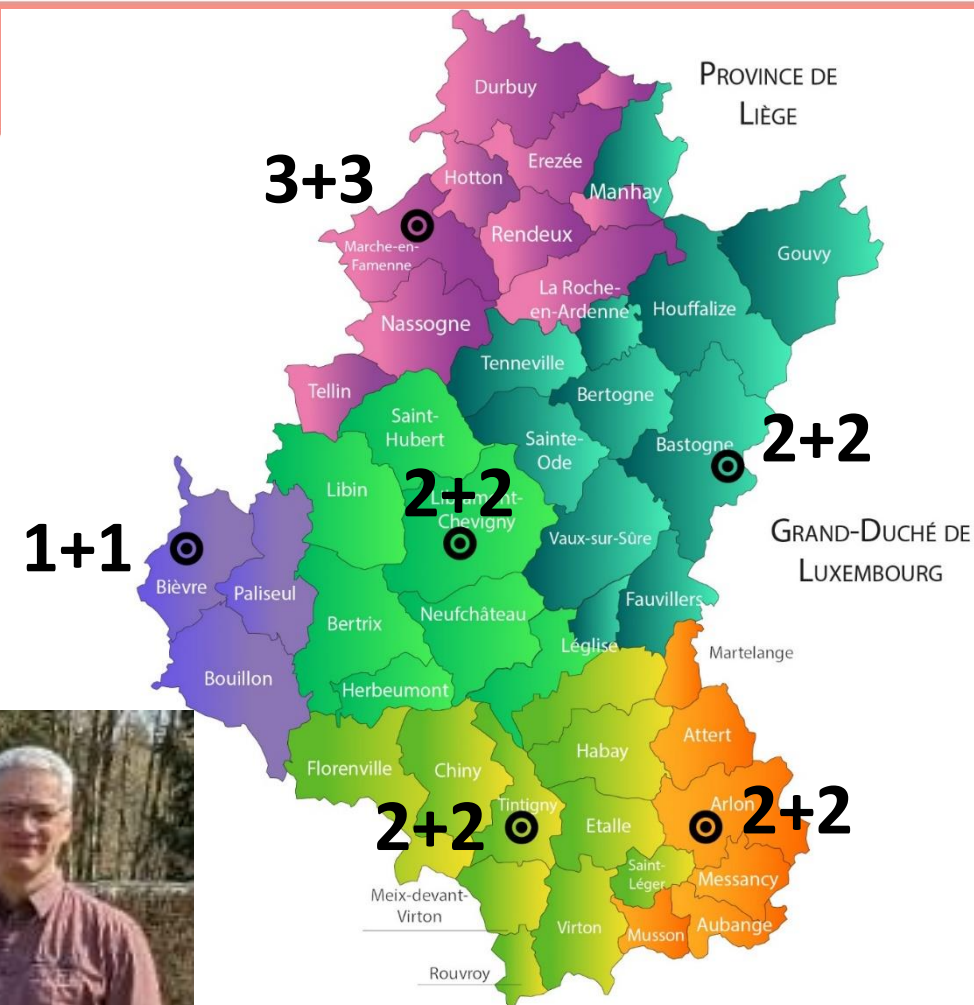
➤ Dans les zones de garde

➤ Dans le CA de MG Lux, ...

➤ Dans les instances satellites (RLM, SISD, COAMU, FAGW, ...)

POUR RAPPEL...

- ✓ CA sur base des **zones de garde**: Effectifs + suppléants
- ✓ Projets Ostalux, Vaccilux,...
- ✓ ...+ Santé Ardennes et Médisplay
- ✓ Equipe de base avec PMG-LD:



- ◆ Crise Covid et bug informatique
- ◆ Retravailler les collaborations entre généralistes et spécialistes
 - ◆ Demandes diverses:
 - ◆ Annuaire
 - ◆ Formations
 - ◆ Projets transversaux (HAD, télémedecine,...)



« MG, FAIRE SENS AVEC MES VALEURS EN 2022 »

◆ Projet avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin

- Suite à la réunion du 23/03/22
- Dans les Glems
- Soirée de formation (29/11/2022 à Libramont)
- Mise en place d'un groupe si demande





MGLUX

Association des Médecins Généralistes
de la province de Luxembourg

Merci
de votre attention

